

Communiqué de presse

Poursuite du partenariat pour protéger la biodiversité des 3 Vallées

Ce mercredi 26 mars, à la salle de presse du Parc olympique, à Méribel-les-Allues, avait lieu la signature de la convention dédiée à la protection des oiseaux et de la biodiversité sur les domaines skiables de 3 Vallées. Cette convention à 3 ans (2025-2027), qui réunit communes, domaines skiables, établissements publics et associations vise à consolider les résultats positifs de la précédente convention, avec des actions étendues et encore plus adaptées et efficaces.



Les études réalisées dans le cadre des précédents partenariats ont notamment démontré que :

- Les tétras-lyres n'investissent pas plus largement les zones de tranquillité, l'hiver. Ils restent cantonnés à leur domaine vital et de fait **les zones de quiétude de petite taille** répondent à leurs besoins, quand elles comprennent à la fois des arbres et des zones découvertes.
- Les oiseaux sont actifs surtout le matin tôt et en fin de journée, ce qui est relativement **compatible avec l'activité des domaines skiables**.
- Leur mortalité est due à 50 % à la prédation et à **50 % à une cause humaine** (chasse et percussioin de câble)
- Les tétras-lyres **ne distinguent pas bien les contrastes, ni la couleur rouge** (qui est celle des balises de visualisation de câbles utilisées actuellement).

L'ensemble de ces données vont ainsi permettre de créer des dispositifs de protection **les plus adaptés et efficaces, compatibles avec les activités des domaines skiables et stations, l'hiver mais aussi l'été**. Parmi ceux-ci, la création de plusieurs **zones de tranquillité** sur les domaines skiables, en lien avec la Compagnie des Alpes, dont Les Menuires en 2024-25 et Méribel Alpina en 2026-27.

La nouvelle convention, dans la continuité de la précédente, prévoit entre autres :

- L'étude de la **reproduction des poules** (femelles de tétras-lyre) et donc de l'habitat utilisé l'été.
- L'étude des **trajectoires de vol** des tétras-lyres à proximité des câbles de remontées mécaniques pour mieux connaître leur acuité visuelle. Les résultats permettront d'affiner le travail avec les fabricants de balises Birdmarks pour **améliorer la visualisation des câbles dangereux**.
- La poursuite des études du comportement, de la répartition et de l'occupation de l'espace par les **lagopèdes** et les **perdrix bartavelles**.
- L'étude de la **gélinotte**, en lien avec le projet Infacthem (impact des cerfs sur l'habitat de la gélinotte).



Signataires de la convention de partenariat, le 26 mars, au Parc olympique (Méribel) © PNV – Anne-Laure Pecheur

Programme Infacthem

Les acteurs présents se sont également engagés dans le soutien à l'étude des effets des pressions d'origine humaine sur les espèces et les habitats dans le massif des 3 Vallées, en collaboration avec l'Union Régionale des Communes Forestières. Cette étude explore plusieurs axes :

- L'étude des **déplacements** et des **interactions avec l'environnement** des **ongulés sauvages** (dont cerf) et du **renard**. Des captures et poses de balises GPS sur les animaux permettent de récolter ces données.
- L'étude plus spécifique de l'**adaptation du comportement des renards** en fonction de la disponibilité des ressources naturelles ou d'origine humaine.
- La collaboration avec les associations de chasse pour connaître les **quartiers de chasse** et la localisation des tirs.
- L'étude de la **végétation** et des **communautés d'oiseaux** présentes dans les habitats forestiers des 3 Vallées.

Contacts presse : Élisabeth Berlioz. 06 70 67 70 46. elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr